

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint-Exupéry

L'association vous souhaite de belles fêtes de Pâques.

Territoire - Urbanisme - Mobilité

Motion du 10 février 2022 proposée par Florence Lambert, Laurent Schmidt et Olivier Urfer pour le groupe PLR. Les Libéraux-Radicaux de Chêne-Bougeries :



« Pour un parc ouvert au public à la Bessonnette (parcelles Nos 677, 1853, 2351 et 2353 du cadastre communal) »

Suite à cette motion votée après amendement par 21 voix pour et 1 contre, le Parc de la Bessonnette et son court de tennis sont désormais accessibles au public. La localisation d'un parcours de santé (stations d'exercices physiques ou de gymnastique) ailleurs sur la commune est en revanche une question à suivre, le principe ayant reçu un accueil favorable.

Motion

Considérant,

- L'acquisition, résolue lors du conseil municipal du 27 septembre 2018, avec 13 voix pour et 7 abstentions, par la commune de Chêne-Bougeries, des parcelles Nos 677, 1853, 2351 et 2353 du cadastre communal, pour un prix de CHF 24'000'000.- ;
- Le Plan directeur communal (PDCOM) voté par le conseil municipal lors de sa séance du 18 novembre 2021, lequel retient l'objectif de « créer des espaces publics qui répondent aux besoins des futurs habitants » (p. 37) ;



- Le fait que « les places de jeux, jardins publics, parcs de quartier ou zones de rencontre sont des lieux particulièrement importants pour la vie sociale », ce qui est également énoncé dans ledit plan (ibidem, p. 36) ;
- Que celui-ci acte que « la mise à disposition d'espaces collectifs de qualité offrant la possibilité de se dépenser à côté de chez soi (places de jeux, installations sportives, etc.) est un enjeu communal » (ibid., p. 36) ;



- Que le terrain de tennis de la promenade Gautier a déjà été mis à la disposition du public comme l'indique le site communal sous Sports & Loisirs, à la rubrique Boxup ;
- Que les discussions et démarches à mener pour préciser le développement des parcelles Nos 677, 1853, 2351 et 2353, n'empêchent pas que le public puisse en l'état profiter d'espaces de délasserement d'autant que le PDCOM a retenu un projet de programmation sur ce site afin qu'il accueille « des équipements culturels, de loisirs et de sport, assurant ainsi une continuité programmatique entre le centre sportif de Sous-Moulin et le parc de la Mairie » (ibid. p. 34) ;
- Que des « actions de protection et renforcement de la biodiversité locale avec faible empreinte anthropocentrée » envisagées par ailleurs sur ces parcelles (ibid. p. 146) n'ont

pas été jugées contraires avec ce projet de programmation mais qu'il s'agit bien de concilier les différents objectifs mentionnés sur cet espace de plus de 16'550 m², en communication directe avec les infrastructures communales.

Dans l'attente du projet de développement, le conseil municipal invite le conseil administratif à :

- Prendre rapidement les mesures utiles afin que les terrains de la Bessonnette soient rendus accessibles au public ;
- Proposer un parcours de santé (stations d'exercices physiques ou de gymnastique) dans ce parc ;
- Prévoir la mise à disposition de bancs, de poubelles ainsi que la mise en place d'une signalétique indiquant les espaces ouverts à la population.

Avec l'espoir que cette motion soit accueillie favorablement par les conseillers municipaux présents.



Florence Lambert
Conseillère municipale
Présidente de la commission
Culture



Laurent Schmidt
Conseiller municipal
Président commission Petite
Enfance – Jeunesse – Ecole



Olivier Urfer
Conseiller municipal

La Voix de notre conseillère administrative - Marion Garcia-Bedetti



Une nouvelle crèche à Challendin

Un crédit pour cette crèche fut voté en 2018, et enfin, l'autorisation est en force.

En principe, cette crèche avec 52 places à plein temps, devrait ouvrir pour la rentrée scolaire de 2024.

Dans cet espace de vie enfantine, nous aspirons à proposer quelques groupes bilingues allemand-français. En effet, c'est avant l'âge de 4 ans, que les enfants ont le plus de facilité pour apprendre une langue étrangère, à condition qu'ils soient entourés de personnes maîtrisant parfaitement celle-ci.

Pour répondre aux besoins urgents liés au manque de places en crèche, l'idéal serait de pouvoir proposer une crèche modulaire provisoire sur le terrain de la commune.

Cette méthode pourrait nous faire gagner beaucoup de temps et, nous espérons qu'en moins de deux ans, nous pourrions encore proposer une cinquantaine de places à la population.

Le bureau social s'agrandit

Comme promis, nous allons mettre sur pied une aide administrative à domicile pour les seniors les plus fragilisés. Dans le but de couvrir ces besoins, nous allons engager une personne à 50% pour renforcer notre service social. Nous continuerons à accompagner les personnes dans la précarité qui en font la demande, afin de les soutenir dans leur quotidien, en leur attribuant une aide financière selon des critères bien définis.

La culture

En collaboration avec la commission culture, et notamment la présidente de la commission, Madame Florence Lambert, j'étudie la possibilité de construire un bâtiment qui pourrait accueillir notre Lyre, avec son école de musique, ainsi que l'école Academia d'Archi, accréditée par le canton. Ces deux entités occupent actuellement des locaux extrêmement vétustes qui ne sont plus vraiment adaptés. L'idée serait que ce lieu devienne une sorte de centre culturel ouvert au public, dans lequel des expositions et d'autres événements culturels pourraient avoir lieu.

La musique a toujours été un élément central pour Chêne-Bougeries, et un tel centre pourrait devenir un lieu convivial pour tous les habitants, jeunes et moins jeunes.

Platon disait : « La MUSIQUE donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée ».

Pour réaliser un tel projet, il faudra également une grande volonté politique. Alors je vais faire mon possible pour avancer avec ce beau projet et, en attendant, je continue à veiller à ce que les événements culturels restent variés et de bonne qualité sur la commune.



Marion Garcia-Bedetti
Conseillère administrative

Passage de flambeau

Jacques Stroun passe le flambeau à Antoine Locher, l'occasion pour ce dernier, de se présenter à vous par ces quelques mots :

Habitant depuis toujours à Chêne-Bougeries, y ayant fait toutes mes classes, j'ai développé un attachement fort à la commune et sa gestion. Je suis convaincu que la jeune génération a le devoir de s'engager dans la vie politique et d'être acteur actif dans la construction du monde de demain.

C'est avec ces convictions-là que je me suis présenté aux élections en 2020, convictions que j'ai toujours aujourd'hui. Les enjeux de la commune sont de taille et il s'agit d'essayer de faire de manière active les meilleurs choix possibles, en connaissance de cause. Parallèlement, je poursuis mes études de droit, actuellement en Master, tout en gardant en tête la politique communale qui conditionne tantôt mes choix de cours. J'ai également continué d'exercer ma passion pour la musique, notamment en tant que chanteur lyrique, j'ai donc aussi une sensibilité d'artiste. Cycliste quotidien depuis une quinzaine d'années, je ne suis évidemment pas étranger aux considérations de mobilité et d'écologie, indissociables de ma génération. Je souhaite un développement modéré et harmonieux. L'environnement et sa préservation sont des problématiques



communes à tous. Je suis donc convaincu qu'il faut agir, par des mesures concrètes : l'encouragement au passage aux énergies renouvelables est pour moi une mesure concrète, réalisable et sensée.

En tant que jeune, je pense, avec le groupe, pouvoir soutenir une vision tournée vers l'avenir.

Motivé en 2020, déterminé plus que jamais aujourd'hui à prêter mains fortes au groupe PLR.

NOS ÉLUS

NOS VIENNENT ENSUITE

CA



MARION GARCIA-BEGETTI

CM



WILLIAM CARMALT



CYRILLE DACOROGNA



KALOYAN KOEV



ANNE DERUAZ-LOMBARD



FLORENCE LAMBERT



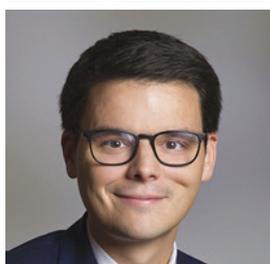
ANTOINE LOCHER



MARIANNE MATHEZ-ROGUET



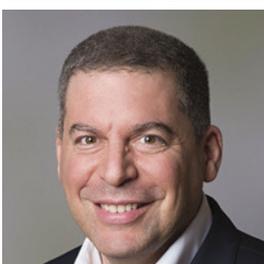
ARASH EBADI



LAURENT SCHMIDT



MONIKA SOMMER



THIERRY ULMANN



OLIVIER URFER

Chers habitants,
 Nous sommes à votre écoute
 et nous vous invitons à nous
 contacter si vous avez rencontré un
 problème sur notre commune ou si
 vous voulez simplement faire une
 suggestion : plr1224@gmail.com

Motions & Resolutions - PLR

Date - Déposition	Titre	Auteurs	Statuts
10.12.2020	Mobilité - Démarches Participatives - Secteur Nord	Florence Lambert Laurent Schmidt	Déposée et acceptée
30.04.2021	Loisirs & Sports - Installation d'espaces aménagés pour les grillades dans nos parcs	Jacques Stroun	Déposée et acceptée
30.04.2021	Ainés & Famille - Construction de petits immeubles intergénérationnels avec des appartements dits "IEPA" (immeubles avec encadrement pour personnes âgées) et des appartements pour familles	Jacques Stroun	Déposée et acceptée
06.05.2021	Loisirs & Sports - Remise en état des 2 terrains de tennis du collège Claparède	Florence Lambert Anne Déruaz-Lombard	En cours de réalisation
18.11.2021	Mobilité – Aménagement de la Voie Verte	Cyrille Dacorogna	Déposée
10.02.2022	Loisirs & Sports - Espaces publics à la Bessonette	Florence Lambert Olivier Urfer Laurent Schmidt	Déposée et acceptée



Adhésion, question:

